REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE VILLEPAROIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21700559400015

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE VESOUL

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A4 - Etat des provisions	24
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.1 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions R2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet Sans Objet
22.2 2.a. des autorisations d'engagement et des éléctits de parement universités	Suns Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	30
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	31
D2 - Arrêté et signatures	32

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	COMMUNE DE VILLEPAROIS	CA
70559	BUDGET COMMUNAL	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	198
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	5
Communauté d'agglomération de VESOUL	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
	Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
	82 997,00	172 753,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	238,56	0,00
2	Produit des impositions directes/population	316,79	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	575,91	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	776,96	0,00
5	Encours de dette/population	319,56	0,00
6	DGF/population	112,87	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	17,42 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	50,94 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	134,91 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,49 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) budgétaires .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET					
		D	EPENSES	ı	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	54 460,09	G	114 029,44
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	164 691,65	н	116 068,81
			+		+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (0,00 si déficit)	l (5	116 815,79 si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (0,00 si déficit)	J (s	89 470,13 si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	219 151,74	= G+H+I+J	436 384,17
RESTES A	Section de fonctionnement	Е	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	71 778,00	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	71 778,00	= K+L	0,00
DEQUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	54 460,09	= G+l+K	230 845,23
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	236 469,65	= H+J+L	205 538,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	290 929,74	= G+H+I+J+K+L	436 384,17

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 71 778,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 778,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	38 860,00	26 614,13	0,00	0,00	12 245,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 445,00	8 227,93	0,00	0,00	3 217,07
014	Atténuations de produits	2 700,00	2 333,00	0,00	0,00	367,00
65	Autres charges de gestion courante	10 400,00	8 561,61	0,00	0,00	1 838,39
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	63 405,00	45 736,67	0,00	0,00	17 668,33
66	Charges financières	1 497,42	1 497,42	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	65 952,42	47 234,09	0,00	0,00	18 718,33
023	Virement à la section d'investissement (2)	151 852,32				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 228,00	7 226,00			2,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	159 080,32	7 226,00			151 854,32
	TOTAL	225 032,74	54 460,09	0,00	0,00	170 572,65
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)				
•		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div	448,00	1 440,12	0,00	0,00	-992,12		
73	Impôts et taxes	68 995,54	77 252,91	0,00	0,00	-8 257,37		
74	Dotations et participations	38 671,91	34 900,79	0,00	0,00	3 771,12		
75	Autres produits de gestion courante	100,00	403,67	0,00	0,00	-303,67		
T	otal des recettes de gestion courante	108 215,45	113 997,49	0,00	0,00	-5 782,04		
76	Produits financiers	1,50	3,95	0,00	0,00	-2,45		
77	Produits exceptionnels	0,00	28,00	0,00	0,00	-28,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes réelles de fonctionnement	108 216,95	114 029,44	0,00	0,00	-5 812,49		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00		
	TOTAL	108 216,95	114 029,44	0,00	0,00	-5 812,49		
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 116 815,79						

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2)\} DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 956,00	0,00	0,00	1 956,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 000,00	153 838,97	71 778,00	7 383,03
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	101 860,04	0,00	0,00	101 860,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	336 816,04	153 838,97	71 778,00	111 199,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 414,88	10 852,68	0,00	562,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	11 414,88	10 852,68	0,00	562,20
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	348 230,92	164 691,65	71 778,00	111 761,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	348 230,92	164 691,65	71 778,00	111 761,27
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
1		(BP+DM+RAR N-1)		au 31/12	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 239,00	18 401,00	0,00	-8 162,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 239,00	18 401,00	0,00	-8 162,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 455,60	21 455,94	0,00	-1 000,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	68 985,87	68 985,87	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	89 441,47	90 441,81	0,00	-1 000,34
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	99 680,47	108 842,81	0,00	-9 162,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	151 852,32			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	7 228,00	7 226,00		2,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	159 080,32	7 226,00		151 854,32
	TOTAL	258 760,79	116 068,81	0,00	142 691,98

Chap.	Libellé		edits ouverts P+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	89 470,13			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	1 mandate chile (y comprise our located a realizer 11)						
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL			
011	Charges à caractère général	26 614,13		26 614,13			
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 227,93		8 227,93			
014	Atténuations de produits	2 333,00		2 333,00			
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	8 561,61		8 561,61			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00			
66	Charges financières	1 497,42	0,00	1 497,42			
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00			
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	7 226,00	7 226,00			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00			
	Dépenses de fonctionnement – Total	47 234,09	7 226,00	54 460,09			
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00			

	INVESTISSEMENT	Opéra	ntions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	10 852,68 0,00	0,00	10 852,68 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39 45	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	(9)	0,00 0,00 153 838,97 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 153 838,97 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		·	0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		164 691,65	0,00	164 691,65
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 440,12		1 440,12
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	77 252,91		77 252,91
74	Dotations et participations	34 900,79		34 900,79
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	403,67 3,95 28,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	403,67 3,95 28,00 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	114 029,44	0,00	114 029,44
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				116 815,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	21 455,94 68 985,87	0,00	21 455,94 68 985,87
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	18 401,00	0,00 <i>0,00</i>	18 401,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7 226,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7 226,00 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	108 842,81	7 226,00	116 068,81
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			89 470,13

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

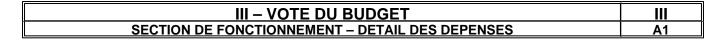
⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	oyés (ou restant :	à employer)	
art (1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	38 860,00	26 614,13	0,00	0,00	12 245,87
60611	Eau et assainissement	350,00	280,17	0,00	0,00	69,83
60612	Energie - Electricité	3 300,00	2 779,84	0,00	0,00	520,16
60622	Carburants	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60628 60631	Autres fournitures non stockées	0,00	19,73	0,00	0,00	-19,73
60632	Fournitures d'entretien Fournitures de petit équipement	500,00 600,00	2 413,47 276,76	0,00 0,00	0,00 0,00	-1 913,47 323,24
60633	Fournitures de voirie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	600,00	75,20	0,00	0,00	524,80
6068	Autres matières et fournitures	300,00	206,20	0,00	0,00	93,80
61521	Entretien terrains	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	401,76	0,00	0,00	598,24
615231	Entretien, réparations voiries	15 500,00	10 398,00	0,00	0,00	5 102,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	1 500,00	1 474,58	0,00	0,00	25,42
6161	Multirisques	1 000,00	994,29	0,00	0,00	5,71
6182 6184	Documentation générale et technique	50,00 200,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	50,00 200,00
6188	Versements à des organismes de formation Autres frais divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	1 567,80	0,00	0,00	1 432,20
6261	Frais d'affranchissement	200,00	83,52	0,00	0,00	116,48
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	767,38	0,00	0,00	232,62
6281	Concours divers (cotisations)	1 250,00	602,20	0,00	0,00	647,80
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 200,00	2 236,91	0,00	0,00	-36,91
63512	Taxes foncières	1 650,00	1 663,00	0,00	0,00	-13,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	760,00	373,32	0,00	0,00	386,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 445,00	8 227,93	0,00	0,00	3 217,07
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	300,00	195,00	0,00	0,00	105,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25,00	5,62	0,00	0,00	19,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	300,00	77,87	0,00	0,00	222,13
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	60,00	16,69	0,00	0,00	43,31
6413	Personnel non titulaire	6 000,00	5 563,34	0,00	0,00	436,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 800,00	1 685,63	0,00	0,00	114,37
6453 6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	300,00 160,00	233,67 225,31	0,00 0,00	0,00 0,00	66,33 -65,31
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	149,80	0,00	0,00	2 350,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	75,00	0,00	0,00	-75,00
014	Atténuations de produits	2 700,00	2 333,00	0,00	0,00	367,00
	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 700,00	2 333,00	0,00	0,00	367,00
65	Autres charges de gestion courante	10 400,00	8 561,61	0,00	0,00	1 838,39
6531	Indemnités	6 800,00	5 546,30	0,00	0,00	1 253,70
6533	Cotisations de retraite	265,00	235,67	0,00	0,00	29,33
6535	Formation	200,00	56,00	0,00	0,00	144,00
65548	Autres contributions	2 600,00	2 590,38	0,00	0,00	9,62
6558	Autres contributions obligatoires	30,00	83,94	0,00	0,00	-53,94
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	49,16	0,00	0,00	-49,16
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658828	Autres secours	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
65888	Autres	0,00	0,16	0,00	0,00	-0,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	63 405,00	45 736,67	0,00	0,00	17 668,33
66	Charges financières (b)	1 497,42	1 497,42	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 497,42	1 497,42	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	65 952,42	47 234,09	0,00	0,00	18 718,33
023	Virement à la section d'investissement	151 852,32	0,00			151 852,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	7 228,00	7 226,00			2,00
	(6)		-			

Chap/	Libellé (1)	م الله	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	7 228,00	7 226,00			2,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		159 080,32	7 226,00			151 854,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	159 080,32	7 226,00			151 854,32
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		225 032,74	54 460,09	0,00	0,00	170 572,65
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.5.116.	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	448,00	1 440,12	0,00	0,00	-992,12
7025	Taxes d'affouage	0.00	978,12	0,00	0.00	-978,12
70323	Redev. occupat° domaine public communal	220,00	234,00	0.00	0,00	-14,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	228,00	228,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	68 995,54	77 252,91	0,00	0,00	-8 257,37
73111	Impôts directs locaux	63 045,00	62 724,00	0,00	0,00	321,00
73211	Attribution de compensation	1 880,54	1 880,54	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 400,00	1 462,34	0,00	0,00	-62,34
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	8 386,03	0,00	0,00	-8 386,03
7343	Taxes sur les pylônes électriques	2 670,00	2 800,00	0,00	0,00	-130,00
74	Dotations et participations	38 671,91	34 900,79	0,00	0,00	3 771,12
7411	Dotation forfaitaire	17 588,00	17 588,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	4 761,00	4 761,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot. aux élus locaux	6 276,00	6 276,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	429,91	0,00	0,00	0,00	429,91
74718	Autres participations Etat	0,00	1 008,00	0,00	0,00	-1 008,00
74710	Participat° Autres organismes	0,00	1 639,93	0,00	0,00	-1 639,93
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 000,00	3 010,86	0,00	0,00	-10,86
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	617,00	617,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	403,67	0,00	0,00	-303,67
752	Revenus des immeubles			0,00	0,00	-300,00
Ī	1	100,00	400,00	, i	<i>'</i>	,
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3,67	0,00	0,00	-3,67
IOIAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	108 215,45	113 997,49	0,00	0,00	-5 782,04
	(a) = 70+73+74+75+013	4.50				
76	Produits financiers (b)	1,50	3,95	0,00	0,00	-2,45
764	Revenus valeurs mobilières de placement	1,50	3,95	0,00	0,00	-2,45
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	28,00	0,00	0,00	-28,00
7713	Libéralités reçues	0,00	28,00	0,00	0,00	-28,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	108 216,95	114 029,44	0,00	0,00	-5 812,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		108 216,95	114 029,44	0,00	0,00	-5 812,49
R 002 E	Pour information excédent de fonctionnement reporté de N-1	116 815,79				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

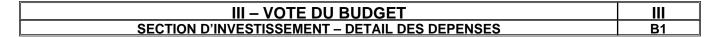
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 956,00	0,00	0,00	1 956,00
2051	Concessions, droits similaires	1 956,00	0,00	0,00	1 956,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	233 000,00	153 838,97	71 778,00	7 383,03
2116	Cimetières	11 000,00	3 619,00	0,00	7 381,00
2135	Installations générales, agencements	4 000,00	38,25	3 961,00	0,75
2151	Réseaux de voirie	210 000,00	146 940,54	63 059,00	0,46
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	232,80	1 267,00	0,20
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	3 000,00 3 500,00	955,78 2 052,60	2 044,00 1 447,00	0,22 0,40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0.00	0.00	0,40
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	101 860.04	0.00	0.00	101 860.04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	101 860,04	0,00	0,00	101 860,04
2010	Total des dépenses d'équipement	336 816.04	153 838.97	71 778,00	111 199.07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 414,88	10 852,68	0,00	562,20
1641	Emprunts en euros	11 414,88	10 852,68	0,00	562,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	11 414,88	10 852,68	0,00	562,20
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	348 230,92	164 691,65	71 778,00	111 761,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	348 230,92	164 691,65	71 778,00	111 761,27
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $\emph{DI 041}=\emph{RI 041}.$



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 239,00	18 401,00	0,00	-8 162,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 239,00	13 585,00	0,00	-3 346,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	4 816,00	0,00	-4 816,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 239,00	18 401,00	0,00	-8 162,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		90 441,81		-1 000,34
10222	FCTVA	89 441,47 19 455,60	19 885,51	0,00 0,00	-1 000,34 -429,91
10222	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 570,43	0,00	-570,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	68 985,87	68 985,87	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	89 441,47	90 441,81	0,00	-1 000,34
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	99 680,47	108 842,81	0,00	-9 162,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	151 852,32			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	7 228,00	7 226,00		2,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	120,00	120,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	44,00	44,00		0,00
281311	Hôtel de ville	2 437,00	2 437,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 441,00	1 441,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 075,00	1 075,00		0,00
281571	Matériel roulant	87,00	87,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	381,12	381,00		0,12
28183	Matériel de bureau et informatique	410,00	410,00		0,00
28184	Mobilier	1 198,88	1 197,00		1,88
28188	Autres immo. corporelles	34,00	34,00		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	159 080,32	7 226,00		151 854,32
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	159 080,32	7 226,00		151 854,32
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	258 760,79	116 068,81	0,00	142 691,98
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 470,13			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					120 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					120 000,00									
00001364423 5641267	CREDIT AGRICOLE Caisse d'épargne			25/11/2019	70 000,00 50 000,00	F F		0,540 1,490	0,000 0,000		X A	X X	0	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					120 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				011171111111111111111111111111111111111			s et dettes au 31/12		<i></i>			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		92 136,74					7 717,23	888,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 136,74					7 717,23	888,50	0,00	0,00
00001364423		0,00	A-1	57 587,21	12,00	F		0,000	4 535,06	326,30	0,00	0,00
5641267		0,00	A-1	34 549,53	10,00	F		0,000	3 182,17	562,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		92 136,74					7 717,23	888,50	0,00	0,00

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du				
Biens de faible valeur							
Seuil unitaire en deçà d	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du						
CGCT) : 500.00 €	CGCT): 500.00 €						
Procédure	Catégories de biens amortis	Durée					
d'amortissement		(en années)					
(linéaire, dégressif,							
variable)							
	Compte 205	2	20/02/2007				
	Compte 213	50	20/02/2007				
	Compte 2156	10	20/02/2007				
	Compte 2157	10	20/02/2007				
	Compte 2182	7	20/02/2007				
	Compte 2183 Matériel inform.	3	20/02/2007				
	Compte 2183 Matériel élect.	7	20/02/2007				
	Compte 2183 Autres Matériel	12	20/02/2007				
	Compte 2184	10	20/02/2007				
	Compte 2188	10	20/02/2007				
	Frais d'étude	2	20/02/2007				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE		
		PROVISIONS BU	DGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES		-			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		11 414,88	I 10 852,68
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	11 414,88	10 852,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 414,88	10 852,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 852,68	71 778,00	0,00	82 630,68

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
Ait. (1)	Libelle (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Realisations
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	179 535,92	III 28 681,94
Ressource	es propres externes de l'année (a)	20 455,60	21 455,94
10222	FCTVA	19 455,60	19 885,51
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 570,43
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	159 080,32	7 226,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	120,00	120,00
28051	Concessions et droits similaires	44,00	44,00
281311	Hôtel de ville	2 437,00	2 437,00
281318	Autres bâtiments publics	1 441,00	1 441,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 075,00	1 075,00
281571	Matériel roulant	87,00	87,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	381,12	381,00
28183	Matériel de bureau et informatique	410,00	410,00
28184	Mobilier	1 198,88	1 197,00
28188	Autres immo. corporelles	34,00	34,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	151 852,32	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	28 681,94	0,00	89 470,13	68 985,87	187 137,94

	1	
	N	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	82 630,68
Ressources propres disponibles	IV	187 137,94
Solde	V = IV - II (3)	104 507,26

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
SECRETAIRE DE MAIRIE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
AGENT ENTRETIEN	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	EUR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT ENTRETIEN SECRETAIRE DE MAIRIE	C C	TECH ADM	347 351	· · ·	A 3-3-4 A 3-3-3	CDI CDI CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomérations de Vesoul		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

DI TACK DE CONTRIBOTIONO DIRECTES						
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	175 000,00	6,55	41,58	0,00	727,65	0,00
TFPNB	11 300,00	3,92	49,22	0,00	55,62	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	84,02	0,00	8,70	0,00	7,31	0,00
TOTAL	186 384,02	6,39			790,58	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 11/03/2024

Présenté par (1) Le Maire. A Villeparois, le 19/03/2024

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Villeparois, le 19/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAGUET Nathalie	
BOURGEOIS Michel	
DUARTE SERRA Lydie	
GLORY Patrick	
GUILIANI Bérénice	
LEQUIEN Philippe	
MARTIN Fabienne	
MILLOT Pierre-Edouard	
ROYER André	
WAII Mariam	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Villeparois, le 19/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.